

Valence, le 05 janvier 2017

Conseil d'administration UGSEL

Rappel de l'ordre du jour :

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés à la réunion de CA qui se tiendra dans les locaux de la Maison des Bénévoles du Sport - 71, rue Pierre Latécoère - 26000 Valence

JEUDI 5 JANVIER 2017 à 18h00

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration précédent
- National CROSS Décembre 2016
- Questions diverses

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez mes très sincères et sportives salutations.

M. Alain ORGERIT

Présents :

M.Orgerit(secondaire), M.Palou(secondaire), M.Sage(secondaire), M.Zanotti, M.Laffont, M.Chausson (primaire), Mme Joly (primaire), M.Lederf(secondaire), M.Morand(secondaire), M.Leloup(secondaire), M.Vidal (primaire), M.Maillot(secondaire), M.Avias(secondaire), Mme Simon(secondaire), M.Liétard(secondaire).

Excusés :

Patrick JOUVE, Bruno RODRIGUEZ

Compte rendu du Conseil d'administration précédent.

-Le compte rendu du CA n'avait pas été validé, ni diffusé car il manquait des coordonnées personnelles de certains membres, nécessaires à son exhaustivité. (Indispensable pour la déclaration en préfecture et à la banque).

Il aurait été préférable que l'on diffuse tout de même une version officieuse afin que les membres (ceux absents notamment) puissent avoir un éclairage sur les discussions et décisions prises.

Dorénavant, nous éclaircissons la démarche : Le secrétaire tape le compte rendu, l'envoie au président, qui modifie et valide, renvoie au secrétaire qui envoie à l'UGSEL pour diffusion.

-les modifications suivantes sont adoptées

-De nouveaux membres volontaires sont présents et souhaitent être cooptés, il s'agit de M.Laffont, M.Vidal. Ils sont ajoutés au C.A.

-Certains membres se sont proposés mais n'ont pas répondu aux sollicitations pour donner leurs coordonnées, ils sont enlevés et seront cooptés dans un second temps s'ils le souhaitent et si les coordonnées nous parviennent. C'est le cas de M.Miguet et M.Pabion.

-Le Compte rendu du CA précédent ainsi modifié est validé.

Bilan Cross

Au niveau comptable, comme prévu le bilan est positif : 10000 euros environ de bénéfiques sont enregistrés.

Le cross s'est très bien passé, rien à signaler. Nous avons eu assez de personnes pour l'encadrement. Par contre, nous espérons un ralliement du bassin ardéchois or certains établissements ne sont pas venus aider (Les établissements d'Annonay notamment). Un établissement Ardéchois sur deux n'était pas représenté.

La discussion s'engage sur le souci des établissements et collègues qui ne se sentent pas concernés par cet engagement. L'idée de mettre en place un non remboursement pour les établissements qui ne jouent pas le jeu est soumise. Cela peut paraître normal mais risque d'être difficile à évaluer, à trancher et surtout risque d'être contre-productif. (Certains risquent de ne plus s'affilier à l'UGSEL). Il faut faire envie, seule une action conjointe pourra envisager

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

UGSEL 26/07- Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique
Maison des Bénévoles et du Sport – 71, rue Pierre Latécoère – 26000 Valence
Tél.: 04.75.75.47.94– ugsel2607@mbSPORT.fr - www.ugsel2607.org

aboutir : faire appuyer le directeur diocésain, faire appuyer les chefs d'établissements, faire appuyer les collègues.

Un dialogue s'engage sur les raisons d'une affiliation à l'UNSS plutôt que UGSEL (proximité, richesse du calendrier, affinité, etc...). Un dialogue s'engage avec différents arguments :

-l'idée que l'on a choisi le privé et que l'on se doit donc de s'affilier à l'UGSEL (choix du privé qui doit être assumé aussi dans le choix des instances, pas seulement les valeurs)

-l'idée que dans le cadre de notre contrat avec l'état, il ne semble pas obligatoire de s'affilier avec l'UGSEL et que le choix de l'UNSS n'est pas forcément incompatible avec notre engagement auprès des élèves et de nos établissements privés sous contrat d'association.

Le débat se déplace sur le caractère propre qui en fonction des points de vue doit être imposé ou espéré, obligatoire ou non, poursuivi uniquement sur les valeurs sans forcément en suivre le choix de l'institution, ... La non affiliation semble pouvoir être perçue comme un refus du caractère propre et ainsi autorise la remise en cause du choix des personnels en rapport avec le pré-accord collégial... Ainsi, un enseignant qui accepte le privé devrait venir à l'Ugsel (Fédération Sportive de l'Enseignement Catholique), qui fait partie du caractère propre de l'enseignement Catholique. Cette position est contestée, discutée, certains trouvent cela évident, d'autres s'y opposent. La discussion est passionnée.

Questions diverses

- Une rencontre du bassin annoncé sera faite par l'UGSEL (auprès du directeur diocésain, des chefs d'établissements et éventuellement de quelques enseignants).
- L'Assemblée générale du Dauphiné Savoie a lieu le 18 janvier à Grenoble, qui accompagne ?
De nombreux enseignants sont en sortie ski, les chefs d'établissements sont en AG sur Paris.
Anne Simon pourra éventuellement représenter le C.A.
- Le crédit mutuel a effectué une dotation de deux flammes Ugsel. Merci à eux.



- Il a été décidé au dernier C.A. que la pré-écriture de la compta et la ventilation des factures seraient effectuées par Martin. Cette nouvelle tâche sera rajoutée sur sa fiche de poste et un avenant au contrat doit être fait à hauteur de 3h hebdomadaires, soit 12h mensuelles.

Une discussion s'amorce sur la manière de concrétiser cette volonté. (On traverse les différentes possibilités (passer groupe 4 ou des heures en plus, quel avenant au contrat,...) Un rendez-vous sera pris avec l'organisme qui rédige la fiche de paye pour valider cela.

- Pour les changements à la banque, le rendez-vous au crédit mutuel est pris par Pascal Morand.

Pour le changement de contrat de Martin : M.Orgerit et P.Morand gèrent la rencontre avec profession sport.

Olivier Maillot gère la préparation du document pour la déclaration en préfecture.

- Un membre soulève le problème de la quantité (nombre d'heures effectives, efficacité, disponibilité,...) et la qualité du travail d'un des permanents : Benjamin Sage.

Il semble que de nombreux soucis sont apparus. Ces propos sont contrebalancés par d'autres témoignages moins négatifs.

Dans tous les cas, le président souligne l'importance de le rencontrer pour éclaircir la situation et trouver un terrain d'entente. Une rencontre sera effectuée par M.Orgerit et M.Lietard.

- Suite à la proposition d'achat de matériel, une rencontre avec le département a été effectuée par Anne Simon et Fabien Avias.

Si nous établissons un dossier, il semble qu'ils puissent participer à hauteur de 40% de l'investissement à condition d'effectuer une convention commune avec d'autres structures.

L'opportunité de chaque demande sera étudiée au cas par cas. Actuellement : la commission Nordique travaille sur l'achat de carabines, la commission Course d'orientation travaille sur l'achat de boîtiers Sport Ident.

Prochaine réunion le jeudi 09 mars 2017

Pour le Conseil d'administration, les secrétaires : Olivier Maillot et Fabien Avias

